

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Paris, le **21 JUIN 2012**
N° **967** /DEF/GMP/CAB



NOTE

Le Gouverneur

OBJET : Activités encadrant le défilé du 14 juillet 2012.

ANNEXE : Chronologie des activités.

Comme chaque année, le 14 juillet constitue un rendez-vous majeur et unique entre la nation française et ses armées, puisqu'il s'agit à la fois de la fête de la Nation et de celle de ses armées. Le but de cette note est d'informer les hautes autorités militaires et le plus grand nombre de personnels de la Défense, notamment ceux qui défilent, de l'ensemble des activités encadrant ce défilé, qui reste l'activité principale pour les formations désignées.

Pour les armées, ce sera leur première prestation majeure devant leur nouveau chef ! A cet égard, le thème retenu est « *des armées au service de la Nation, hier, aujourd'hui et demain* » ; ainsi le défilé déclinera ce thème en mettant en valeur :

- d'abord le passé, en célébrant le 70^e anniversaire de la bataille de Bir-Hacheim et le 70^e anniversaire de la création de l'arme des transmissions ;
- puis le présent, en mettant l'accent sur les formations qui ont été engagées au cours de l'année 2011-2012 en opérations extérieures (Libye ; Afghanistan), ainsi que sur les forces qui sont engagées quotidiennement sur le territoire national ;
- enfin, la préservation de l'avenir, en présentant les matériels les plus modernes.

Quelques points clés :

- l'animation initiale sera confiée à la *Reprise des douze* du régiment de cavalerie de la Garde Républicaine, accompagnée par le Bagad de Lann-Bihoué et la musique de la Légion étrangère ; la Marseillaise finale sera chantée par le Chœur de l'armée française et la chorale d'Asnières ;
- après une année 2011 au volume aérien réduit pour cause d'engagement sur la Libye, le défilé aérien 2012 retrouve un nombre habituel d'appareils avec 70 voilures fixes dont 3 Alphajet belges (comme tous les ans depuis 2006) et 2 Typhoon britanniques (nouveau 2012) ; le défilé de clôture sera composé de 32 hélicoptères, dont certains du ministère de l'Intérieur ;
- le défilé à pied sera ouvert par un détachement des forces françaises engagé récemment dans le cadre des Nations Unies au Liban (opération *Daman*) ; 4 830 soldats défilent, dont 138 issus du 291^e Jäger bataillon (brigade franco-allemande) stationné à Illkirch-Graffenstaden (France) ;
- 450 motos, véhicules et blindés participeront au défilé motorisé ;
- l'équipe de France militaire de parachutisme clôturera le défilé en effectuant un saut sur la Concorde.

S'agissant des activités encadrant le défilé, leur diversité constituera une occasion unique pour les armées de témoigner de leurs savoirs, de leur savoir-être et de leurs savoir-faire, ainsi que de leurs engagements au quotidien et en opérations.

Cette note mérite d'être diffusée largement au sein des armées, notamment auprès des formations concernées par le défilé et par les différentes activités.

Le général d'armée Bruno DARY
Gouverneur militaire de Paris



ANNEXE : Activités encadrantes

- **dimanche 8 juillet** :

- **11h00** : réunion plénière des commandants des formations désignées pour défilé, au quartier général des Loges (Saint-Germain-en-Laye) ;
- **14h00** : réunion spécifique du défilé à pied, au quartier général des Loges ;
- **17h00** : réunion du défilé motorisé par l'EMF1, à Brétigny, suivie d'une répétition sur l'axe Est-Ouest ;
- **19h30** : offices religieux respectifs dans chacun des lieux de culte, notamment en souvenir de ceux qui, depuis le 14 juillet dernier, sont *morts pour la France* ou sont décédés en service commandé ; l'heure et le lieu de chacun des cultes seront précisés par leurs responsables respectifs.

- **lundi 9 juillet** :

- **15h30** : répétition des défilés aériens sur l'axe parisien (avions et hélicoptères, leaders et suppléants de formation) à charge du CDAOA (avec report si météo défavorable les 10, 11 ou 12 juillet).
PM : répétition du dispositif complet le mardi 26 juin à Châteaudun (avec report météo les 27, 28 ou 29).

- **du lundi 9 au jeudi 12 juillet** :

- répétitions et entraînement (Satory et Brétigny ainsi que les répétitions partielles le matin sur les Champs Elysées et place de la Concorde). L'organisation générale, les ordres et consignes sont à la charge du PCIAT mis sur pied au sein de l'EMSD P au quartier général des Loges pour la circonstance.

- **mardi 10 juillet** :

- **18h30** : prise d'armes interarmées du Dôme, présidée par le CEMA, dans la cour du Dôme aux Invalides ; tous les militaires peuvent s'y faire décorer (notamment la promotion LH du 14 juillet) ;
- **19h30** : réception des défilants et récipiendaires du 14 juillet, organisée dans les jardins du GMP : sont invités une délégation de chaque formation défilante toute armée et ministère confondus, (constituée de 10 % des effectifs), des récipiendaires ainsi qu'une représentation des états-majors (TDF chemisette ou treillis de défilé).

- **mercredi 11 juillet** :

- **18h30** : réception de Terre Fraternité à la résidence du CEMAT ;
- **20h30** : concert par l'Ensemble vocal de Polytechnique dans la cathédrale Saint Louis, placé sous le haut patronage du Président de la République, au profit de tous les militaires blessés ou décédés en opérations ou en service. Son organisation est à la charge du cabinet du GMP et de son ACSR.

- **jeudi 12 juillet** :

- **horaires à préciser** : rencontre du ministre de la Défense avec les troupes défilant à pied sur le site de répétition de Satory ;
- répétition générale des défilés à pied et motorisé avec la présence des médias ; les officiers de communication de chaque armée sont tenus d'être présents ;
- **18h00** : prise d'armes de la Marine présidée par le CEMM, à l'état-major de la Marine.

- **vendredi 13 juillet** :

- **11h00** : prise d'armes de la Légion étrangère dans les jardins du Sénat ;
- **11h00** : rencontre du ministre de la Défense, à l'hôtel de Brienne, avec les familles des soldats tombés en OPEX au cours de l'année écoulée (~ 3 personnes par famille) ;
- **12h45** : déjeuner des familles des tués en OPEX dans les jardins (ou salons) du Gouverneur militaire de Paris, possiblement présidé par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants ;
- **15h00** : réception par le ministre de la Défense, à l'hôtel de Brienne, des blessés en opérations au cours de l'année écoulée avec leur famille (~ 3 personnes avec un accompagnateur, si l'état du blessé le nécessite) ;
- **17h00** : remise de décoration aux récipiendaires issus des différentes armées dans les salons de l'hôtel de Brienne ;
- **18h00** : réception en l'honneur des troupes défilant le 14 juillet, à l'Hôtel de Brienne, en présence du Président de la République (sur invitation – dont familles des tués et blessés en opérations) ;
- **19h30** : double passage de la patrouille de France en formation à la verticale des Invalides.

- **samedi 14 juillet** :

- à partir de 10h00 : défilé sur les Champs Élysées ;
- à partir de 12h00 : déjeuner dans l'un des cadres suivants :
 - les restaurants parisiens avec des tickets-restaurants ;
 - les mairies qui ont souhaité accueillir un détachement militaire ;
 - à l'Hôtel de ville de Paris ;
 - éventuellement, en plateau-repas, limité pour le seul personnel de service ;
 - réception des blessés et de leurs familles¹ par le CEMAT dans les jardins du Gouverneur militaire de Paris (à confirmer) ;
 - réception à l'Élysée pour 30 personnes (sur désignation).
- l'après-midi : opération de relations publiques des armées, baptisée "Les Parisiens et Franciliens accueillent leurs soldats" ; outre la présentation habituelle de matériels et d'équipements, il s'agit de témoigner de son métier, de ses activités d'entraînement et des engagements dans les opérations extérieures et missions intérieures, à travers du vécu personnel, de photographies, de matériels, etc.

- **dimanche 15 juillet** :

- 08h30 : débriefing à chaud du 14 juillet 2012, en salle Gallieni de l'Hôtel national des Invalides.

- **lundi 16 juillet** :

- 11h30 : cérémonie d'*Adieux aux armes* du Gouverneur militaire de Paris, dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel national des Invalides.

¹ L'invitation et la prise en compte des familles de blessés feront l'objet d'une note particulière.

DESTINATAIRES :

- Monsieur l'amiral, chef d'état-major des armées ;
- Monsieur le général d'armée, major général des armées ;
- Monsieur le général d'armée, chef d'état-major de l'armée de Terre ;
- Monsieur l'amiral, chef d'état-major de la Marine ;
- Monsieur le général d'armée aérienne, chef d'état-major de l'armée de l'Air ;
- Monsieur le médecin général des armées, directeur du service de santé des armées ;
- Monsieur l'ingénieur général de 1^{ère} classe, directeur central du service des essences des armées ;
- Monsieur le commissaire général de corps d'armée aérienne, directeur central du service du commissariat des armées ;
- Monsieur le général de corps d'armée, directeur central de la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres ;
- Monsieur le général de corps d'armée, directeur interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense ;
- Monsieur l'ingénieur général de l'armement de classe exceptionnelle, délégué général pour l'armement ;
- Monsieur le contrôleur général des armées, directeur du secrétariat général pour l'administration ;
- Monsieur le général, commandant les troupes à pied ;
- Monsieur le général, commandant les troupes motorisées ;
- Monsieur le général, chef d'état-major de soutien et de défense Paris – Ile- de- France ;
- Monsieur le général de division, commandant la base de défense de Paris – Ile- de- France ;
- Monsieur le délégué à l'information et à la communication de la défense ;
- Monsieur le colonel, conseiller en communication du CEMA ;
- Monsieur le colonel, chef du SIRPA Terre ;
- Monsieur le capitaine de vaisseau, chef du SIRPA Marine ;
- Monsieur le colonel, chef du SIRPA Air ;
- Monsieur le colonel, commandant la base de défense de Montlhéry ;
- Monsieur le colonel, chef de groupement de soutien de défense Paris – Ecole militaire ;
- Monsieur l'administrateur civil, chef du groupement de soutien de base de défense Saint- Germain- en- Laye ;
- Monsieur le colonel, chef du groupement de soutien de base de défense Vincennes ;
- Monsieur le colonel, chef du groupement de soutien de base de défense Versailles ;
- Monsieur le colonel, chef du groupement de soutien de base de défense Villacoublay ;
- Monsieur le lieutenant-colonel, chef du groupement de soutien de base de défense Montlhéry ;
- Toutes les unités défilant sous couvert de la division emploi de l'EMSD Paris – Ile-de-France ;
- Toutes les formations d'Ile- de- France ;

DESTINATAIRES (hors MINDEF) :

- Monsieur le préfet de police de Paris ;
- Monsieur le général d'armée, chef d'état-major particulier du Président de la République ;
- Monsieur le préfet, directeur général de la police nationale ;
- Monsieur le général d'armée, directeur général de la gendarmerie nationale ;
- Monsieur le général, commandant le service militaire adapté ;
- Monsieur le général, commandant la brigade de sapeurs- pompiers de Paris.